

Paris le 20 juin 2006

Le groupe Paris Orléans a procédé à l'acquisition de 3.000 titres Finatis sur le marché franchissant ainsi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société le 15 juin 2006.

Cette acquisition permet une optimiser économique de la participation historique de 4,95 % dans Finatis, qui sera désormais placée sous le régime mère-fille.